

Vaccination obligatoire : « Savais-tu que... ? »

**Dans les pays européens, nous sommes très proches d’une obligation de vaccination imposée par la loi. Avec beaucoup d'alarmisme, un taux de vaccination de 100 % est exigé pour le vaccin ROR (rougeole-oreillons-rubéole).
On parle déjà de refus de scolarisation d'enfants non vaccinés ou d'interdictions professionnelles. Mais savais-tu qu'il existe des statistiques qui prouvent clairement que les apparitions de cas de rougeole, d'oreillons et de coqueluche, par exemple, se sont produites à des taux de vaccination particulièrement élevés et que la plupart des malades étaient parfaitement vaccinés ? Savais-tu que la mortalité infantile a doublé en Afrique  depuis l'introduction de la vaccination contre la polio? ...**

Hé ! Bonjour, les passionnés de vérité !
Je suis contente de te retrouver
Je m’appelle Anni et je tricote pour mes petits-enfants...
Mais je ne veux pas seulement tricoter pour eux, je veux que nos petits-enfants et tous les autres enfants adorables restent en bonne santé et puissent grandir en toute liberté.
Je veux tout particulièrement parler de la liberté par rapport à l'obligation de se faire vacciner, qui est en train de s'imposer avec force de nos jours.
Nous sommes très proches de cette nouvelle étape et je ne sais même pas si l'obligation de vaccination en Allemagne a déjà été adoptée par les politiciens... Quoi qu'il en soit, dans les pays européens, nous sommes sur le point de le faire.
Avec un grand alarmisme, on exige un taux de vaccination à 100 %, surtout concernant la vaccination ROR (oreillons, rougeole, rubéole).
On a entendu que des enfants non vaccinés ont été exclus de l’école. Cette mesure est d'autant plus choquante que dans cette école à Hildesheim, en Allemagne, sur 700 élèves deux élèves seulement avaient contracté la rougeole.
On a également entendu çà et là des interdictions d’exercer dans certaines professions comme par exemple des infirmières non vaccinées, etc.
Mais aujourd'hui, j’aimerais te faire connaître des choses intéressantes :
Savais-tu par exemple que :
en 1999 au Tennessee, aux États-Unis, il y a eu une explosion de cas d'oreillons, malgré des taux de vaccination élevés ?
En fait 75 % des malades avaient été suffisamment vaccinés. En Suisse en 1994,1995 et 1999, 1 000 personnes ont contracté les oreillons, avec des taux de vaccination de plus de 95 % dans tout le pays. Parmi les personnes touchées, 78 % étaient vaccinées et sont quand même tombées malades. En 1996, il y a eu 2 778 cas de coqueluche aux Pays-Bas, malgré un taux de vaccination de 96 %. Parmi les personnes touchées, 89 % des enfants étaient vaccinés. Depuis l'introduction de la vaccination contre la méningite, les cas de maladie et la fréquence de la maladie ont augmenté de 40 %. En 2001 en Afrique, après le DTC (vaccination contre la polio) la mortalité infantile a été deux fois plus élevée. Ce sont simplement des faits flagrants.
Passons maintenant aux composants des vaccins : Savez-vous que l'industrie pharmaceutique n'est même pas obligée de déclarer avec précision tous les composants des vaccins ?
C’est comme un chef étoilé qui ne révèle pas le secret de sa soupe super spéciale... C'est compréhensible pour un chef étoilé, c'est SON secret, mais alors je ne veux pas être obligée de manger sa fameuse soupe ! Mais si j'entends dire qu'elle est incroyablement délicieuse, peut-être que j’aimerais aller voir et goûter cette merveille, à tout prix. Mais au sujet des composants des vaccins, on entend des choses complètement différentes…
Aujourd’hui, presque tout le monde sait que ces doses de vaccin contiennent du mercure, des composés d'aluminium ou du formaldéhyde ! Le formaldéhyde était anciennement un composant des vernis pour le bois. Ce composant a été interdit parce que les vapeurs du bois verni inhalées dans les chambres à coucher sont très nocives pour la santé... Et nous et nos enfants nous devrions être vaccinées avec de telles choses ?

Voici encore d'autres faits :
En 2005, il y a eu 33 décès de nourrissons après une vaccination sextuple avec Hexavac. En 2009, 1 470 cas de complications de vaccination ont été signalés, dont 83 décès après la deuxième vaccination sextuple avec Infanrix hexa.
Malgré ces risques énormes et ce succès douteux de la vaccination, on veut maintenant nous faire subir des interdictions scolaires à cause de la vaccination. Tu sais quoi ? J'ai onze enfants ; mon mari et moi, nous avions trop mal au cœur à l’idée de faire injecter à nos onze bébés si mignons un tel cocktail de poison, et nous ne l’avons pas fait même si nous en savions si peu à l'époque.
Comme nous sommes contents maintenant d’avoir fait ça ! Aujourd’hui ils sont grands, mais ils ont été en bonne santé toutes ces années et ont eu le privilège de passer par quelques maladies infantiles, qui n'ont fait que former leur caractère, les renforcer et les aider à s’épanouir.
Mais c’était juste en passant.

Autre chose que tu ne sais peut-être pas encore : Les études fiables les plus récentes indiquent que l'augmentation mondiale des maladies chroniques s’expliquerait par l’utilisation des vaccinations. Des scientifiques, des médecins et des journalistes médicaux du monde entier demandent à l'OMS de rechercher la cause de l'augmentation mondiale alarmante des maladies chroniques, qui sont toutes associées à un trouble du système immunitaire. Récemment, des chercheurs et des laboratoires indépendants ont découvert que de nombreux vaccins sont contaminés par des rétrovirus (virus qui peuvent envahir d'autres cellules et causer le cancer) et des nanoparticules (petites particules invisibles qui peuvent causer des inflammations). N'est-ce pas incroyable ?
De nombreuses autres découvertes ont été faites : par exemple, des niveaux élevés d'aluminium ont été trouvés, en relation avec des vaccins, dans le cerveau d'enfants autistes ou de patients atteints de la maladie d'Alzheimer.
Il y a tellement de faits terribles que tu n'as pas lus dans les journaux ni entendus à la télévision ! As-tu entendu parler des 250 000 vaccins défectueux en Chine ou de la tragédie des vaccins oraux en Inde, avec plus de 450 000 cas de paralysie ou de décès signalés... ?
As-tu entendu parler de reportages provenant du monde entier sur les paralysies et les décès dus au VPH, le vaccin contre le cancer du col de l'utérus ?
J’aimerais en rester là avec mon récit. S’il te plaît, fais tes propres recherches. Il y aurait une infinité d'exemples. Juste une dernière chose : l'exemple de ces deux parents qui voulaient partager leur grand malheur avec d’autres personnes dans les médias sociaux. Leur enfant est devenu autiste (handicapé mental) après une vaccination. (Peux-tu imaginer cela ? Tu amènes ton enfant se faire vacciner et il ne se réveille plus, il ne sera plus jamais l’enfant qu'il était auparavant. )

Ils ont cherché des personnes sur Facebook ou un autre réseau, qui ont vécu les mêmes expériences. Penses-tu que quelqu'un les a contactés ? Et oui ! En peu de temps 250 000 personnes ont répondu et leur ont parlé exactement du même destin ! N’est-ce pas incroyable ?!
Pourquoi on ne publie pas ça dans les massmédias ? Il y a vraiment quelque chose qui ne va pas.
Peut-être comprenons-nous maintenant le fait suivant, dont je préférerais ne pas parler non plus :
En 2015, crois-le ou non, en cinq semaines 14 médecins sont morts mystérieusement : c’étaient TOUS des opposants à la vaccination.
Bon, c'est assez pour aujourd'hui.
S’il te plaît, prends ces faits à cœur et fais toi-même des recherches sur ce problème ! ... Oui, même si tu n’as pas encore de petits-enfants toi-même ☺, tu as peut-être des enfants que tu aimerais protéger, ou tu aimerais en avoir à l’avenir...
Comprends-moi bien, je ne veux pas non plus imposer ces choses à qui que ce soit... Tous ceux qui sont sûrs d’eux à ce sujet doivent pouvoir se faire vacciner. MAIS :
Mon cher mari m'a toujours dit : Tant qu'il y a tant de faits et d'opinions scientifiques différentes qui circulent sur la vaccination... personne ne peut nous y forcer !
Tu ne trouves pas ?
Au revoir ! Tout de bon !!!

**de A.S.**

**Sources:**

1. [www.haz.de/](https://www.haz.de/)nouvelles / Le Nord / rougeole - District de Hildesheim- contrôle- cartes de vaccination –à l’école.
[www.youtube.com/watch?v=2MOalhAJO-8&t=6046s](https://www.youtube.com/watch?v=2MOalhAJO-8&t=6046s)(Min. 56.01)
2. Toutes les sources de l'émission kla.tv [www.kla.tv/14956](https://www.kla.tv/14956)( Épidémie par la vaccination)
<https://www.efvv.eu/wp-content/uploads/2018/09/Offener-Brief-WHO-%C3%9Cbersetzung-D-E-CM.pdf>
<https://www.efvv.eu/open-letter-to-the-who-from-international-organisations/>
<https://www.spektrum.de/lexikon/biologie/retroviren/56487>
<https://www.scinexx.de/dossierartikel/entzuendungen-und-dna-schaeden/>

3. présentation Anita Petek 1. AZK 2008 Vaccination
[www.anti-zensur.info](https://www.anti-zensur.info)
Présentations: 1.AZK 23.02.2008 Anita Petek „Vaccinations sens ou non-sens »
4. Film "VAXXED"( [www.kla.tv](https://www.kla.tv)/14793 Formation et éducation)

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Vaccination-fr - oui ou non ? Faits et arrière-plans - [www.kla.tv/Vaccination-fr](https://www.kla.tv/Vaccination-fr)

#AnniSasek-fr - [www.kla.tv/AnniSasek-fr](https://www.kla.tv/AnniSasek-fr)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.